RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Période de 12 semaines close le 21 décembre 2019

1er trimestre 2020

FAITS SAILLANTS

PREMIER TRIMESTRE 2020

- **Chiffre d'affaires de 4 029,8 millions $, en hausse de 1,3 %, en hausse de 1,6 % en excluant l'impact de l'IFRS 16**
- **Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables en hausse de 1,4 %**
- **Chiffre d'affaires des pharmacies comparables en hausse de 3,6 %**
- **Bénéfice net de 170,2 millions $, en baisse de 16,2 %**
- **Bénéfice net ajusté[(1)] de 180,9 millions $, en hausse de 5,1 %**
- **Bénéfice net dilué par action de 0,67 $ en baisse de 15,2 %**
- **Bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 0,71 $ en hausse de 6,0 %**
- **Dividende par action déclaré de 0,225 $, en hausse de 12,5 %**
- **Hausse de la cible de paiement du dividende, entre 30 % et 40 % du bénéfice net ajusté[(1)] de l'exercice précédent**

---

metro

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport intermédiaire pour le premier trimestre de l'exercice 2020 qui s'est terminé le 21 décembre 2019.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 029,8 millions $ comparativement à 3 977,7 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 1,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires a été de 4 042,2 millions $, soit une hausse de 1,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,4 % (3,2 % en 2019), et aurait été en hausse de 2,0 % en tenant compte du déplacement des ventes de Noël. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,6 % (1,5 % en 2019), soit une hausse de 4,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,5 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 2,7 % pour les produits de la section commerciale.

Nous avons réalisé, au premier trimestre de l'exercice 2020, un bénéfice net de 170,2 millions $ comparativement à 203,1 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice 2019 et un bénéfice net dilué par action de 0,67 $ par rapport à 0,79 $ en 2019, des baisses respectives de 16,2 % et 15,2 %. En tenant compte des éléments spécifiques du premier trimestre de 2020, principalement la perte sur la disposition de notre filiale MissFresh ainsi que de ceux du premier trimestre de 2019, principalement le gain sur la disposition de notre participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et le gain sur le dessaisissement de 5 pharmacies, le bénéfice net ajusté[(1)] du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 180,9 millions $ comparativement à 172,2 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 0,71 $ comparativement à 0,67 $, soit des augmentations de 5,1 % et 6,0 % respectivement.

Compte tenu de notre excellente situation financière, le conseil d'administration de la Société a approuvé un changement à notre politique de dividende en visant maintenant un dividende annuel représentant un pourcentage variant de 30 % à 40 % du bénéfice net ajusté[(1)] de l'exercice précédent. Le conseil d'administration a déclaré, le 27 janvier 2020, un dividende trimestriel de 0,225 $ par action, soit une hausse de 12,5 % par rapport au même trimestre l'an dernier.

L'exercice 2020 a bien débuté avec une bonne croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice net dans un environnement très concurrentiel. Notre modèle d'affaires est bien diversifié et nous avons confiance de poursuivre[(3)] notre croissance en priorisant les besoins de notre clientèle et en continuant[(3)] d'investir dans notre réseau de détail et notre chaîne d'approvisionnement.

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

Le 28 janvier 2020

[(1)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(2)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(3)] Consulter la section « Informations prospectives »

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. en date du 21 décembre 2019 et pour la période de 12 semaines close à cette date. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes afférentes inclus dans le présent rapport intermédiaire.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la période de 12 semaines close le 21 décembre 2019 ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes afférentes ainsi que le rapport de gestion qui sont présentés dans le rapport annuel 2019 de la Société. À moins d'indication contraire, le rapport intermédiaire tient compte des informations en date du 17 janvier 2020.

Des renseignements complémentaires, incluant les lettres d'attestation pour la période close le 21 décembre 2019 signées par le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société, seront disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Société a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » avec prise d'effet au premier trimestre 2020. La Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée. Les résultats d'exploitation de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 029,8 millions $ comparativement à 3 977,7 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 1,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires a été de 4 042,2 millions $, soit une hausse de 1,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,4 % (3,2 % en 2019), et aurait été en hausse de 2,0 % en tenant compte du déplacement des ventes de Noël. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,6 % (1,5 % en 2019), soit une hausse de 4,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,5 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 2,7 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et le gain sur disposition lié à une participation dans une entreprise associée ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 363,1 millions $ ou 9,0 % du chiffre d'affaires comparativement à 320,6 millions $ ou 8,1 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent.

L'adoption de l'IFRS 16 a entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 12,4 millions $ provenant des revenus de sous-location, avec une baisse équivalente de la marge brute, et une baisse des charges d'exploitation de 55,0 millions $ causée par les paiements de location maintenant inscrits en diminution des obligations locatives. Ces deux éléments combinés ont eu un impact favorable de 42,6 millions $ sur le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée.

Impact de l'adoption de la norme IFRS 16	12 semaines / Exercices financiers					
(en millions de dollars)	**2020**	**IFRS 16**	**2020** excluant l'IFRS 16	**% chiffre d'affaires**	2019	% chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires	**4 029,8**	**(12,4)**	**4 042,2**		3 977,7	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	**363,1**	**42,6**	**320,5**	**7,9**	320,6	8,1

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, nous avons enregistré une perte de 7,5 millions $ sur la disposition de notre filiale MissFresh alors qu'au premier trimestre de l'exercice 2019, nous nous sommes dessaisis de 5 pharmacies et réalisé un gain de 7,4 millions $. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté[2] du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 370,6 millions $ ou 9,2 % du chiffre d'affaires (8,1 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 313,2 millions $ ou 7,9 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de 2019.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées pour le premier trimestre de 2020 ont été de 15 millions $ comparativement à 11 millions $ au premier trimestre de l'exercice précédent et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 65 millions $[3].

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)[2]

	12 semaines / Exercices financiers					
	2020			2019		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**BO**	**Chiffre d'affaires**	***(%)***	BO	Chiffre d'affaires	*(%)*
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	**363,1**	**4 029,8**	**9,0**	320,6	3 977,7	8,1
Perte sur la disposition d'une filiale	**7,5**			—		
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	**—**			(7,4)		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté[2]	**370,6**	**4 029,8**	**9,2**	313,2	3 977,7	7,9

Notre taux de marge brute a été de 19,6 % pour le premier trimestre de 2020 (19,9 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 19,4 % pour le trimestre correspondant de 2019.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,6 % au premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à 11,3 % pour le même trimestre de l'exercice 2019. En excluant du premier trimestre de 2020, la perte de 7,5 millions $ sur la disposition de notre filiale MissFresh ainsi que du premier trimestre de 2019, le gain de 7,4 millions $ sur le dessaisissement de pharmacies, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2020 a été de 10,4 % (11,7 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 11,5 % pour le trimestre correspondant de 2019.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre de 2020 a été de 101,5 millions $, dont une hausse de 33,7 millions $ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 63,7 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Les frais financiers nets pour le premier trimestre de 2020 ont été de 31,1 millions $, dont une hausse de 8,0 millions $ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 24,0 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

GAIN SUR LA DISPOSITION D'UNE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 58,0 millions $. Un gain avant impôts de 35,4 millions $ sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, nous avons disposé d'un placement à la juste valeur et la réévaluation finale du passif financier a entraîné un gain de 1,5 million $ enregistré au bénéfice net.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 60,3 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2020 avec un taux d'imposition effectif de 26,2 % comparativement à 66,7 millions $ et 24,7 % au premier trimestre de l'exercice 2019. Découlant de la vente

[1] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[2] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[3] Consulter la section « Informations prospectives »

de notre filiale MissFresh, nous avons reconnu un avantage fiscal de 3,3 millions $ au cours du premier trimestre de 2020. L'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 sur la charge d'impôts au premier trimestre de 2020 est non significatif.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ[1]

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 170,2 millions $ comparativement à 203,1 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,67 $ par rapport à 0,79 $, en baisse de 16,2 % et 15,2 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté[1] du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 180,9 millions $ comparativement au bénéfice net ajusté[1] de 172,2 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté[1] de 0,71 $ comparativement à 0,67 $, soit des augmentations de 5,1 % et 6,0 % respectivement. La mise en place de l'IFRS 16 a eu un impact non significatif sur le bénéfice net et sur le bénéfice net ajusté[1].

Ajustements au bénéfice net[1]

	12 semaines / Exercices financiers					
	2020		2019		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	**BPA dilué (en dollars)**	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	**170,2**	**0,67**	203,1	0,79	(16,2)	(15,2)
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	**4,2**		—			
Gain sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	**—**		(5,4)			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	**6,5**		6,6			
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts	**—**		(31,0)			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	**—**		(1,1)			
Bénéfice net ajusté[1]	**180,9**	**0,71**	172,2	0,67	5,1	6,0

Impacts de l'adoption de la norme IFRS 16

	12 semaines / Exercices financiers			
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2020**	**IFRS 16**	**2020** excluant l'IFRS 16	2019
Chiffre d'affaires	**4 029,8**	**(12,4)**	**4 042,2**	3 977,7
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	**363,1**	**42,6**	**320,5**	320,6
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté[2]	**370,6**	**42,6**	**328,0**	313,2
Amortissement	**101,5**	**(33,7)**	**67,8**	63,7
Frais financiers, nets	**31,1**	**(8,0)**	**23,1**	24,0
Impôts	**60,3**	**(0,2)**	**60,1**	66,7
Bénéfice net	**170,2**	**0,7**	**169,5**	203,1
Bénéfice net ajusté[1]	**180,9**	**0,7**	**180,2**	172,2
BPA dilué *(en dollars)*	**0,67**	**—**	**0,67**	0,79
BPA dilué ajusté[1] *(en dollars)*	**0,71**	**—**	**0,71**	0,67

[1] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[2] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[3] Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2020**	2019	2018	Variation *(%)*
Chiffre d'affaires				
1er trim.[4]	**4 029,8**	3 977,7		1,3
4e trim.[4]		3 858,9	3 736,2	3,3
3e trim.[5]		5 229,3	4 636,4	12,8
2e trim.[4]		3 701,6	2 899,0	27,7
Bénéfice net				
1er trim.[4]	**170,2**	203,1		(16,2)
4e trim.[4]		167,4	145,0	15,4
3e trim.[5]		222,4	167,5	32,8
2e trim.[4]		121,5	106,9	13,7
Bénéfice net ajusté[1]				
1er trim.[4]	**180,9**	172,2		5,1
4e trim.[4]		174,0	161,0	8,1
3e trim.[5]		230,3	183,4	25,6
2e trim.[4]		155,1	108,1	43,5
Bénéfice net dilué par action ***(en dollars)***				
1er trim.[4]	**0,67**	0,79		(15,2)
4e trim.[4]		0,66	0,56	17,9
3e trim.[5]		0,86	0,69	24,6
2e trim.[4]		0,47	0,47	—
Bénéfice net dilué par action ajusté[1] ***(en dollars)***				
1er trim.[4]	**0,71**	0,67	0,55	6,0
4e trim.[4]		0,68	0,63	7,9
3e trim.[5]		0,90	0,75	20,0
2e trim.[4]		0,60	0,47	27,7

[4] 12 semaines
[5] 16 semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 029,8 millions $ comparativement à 3 977,7 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 1,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires a été de 4 042,2 millions $, soit une hausse de 1,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,4 % (3,2 % en 2019), et aurait été en hausse de 2,0 % en tenant compte du déplacement des ventes de Noël. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,6 % (1,5 % en 2019), soit une hausse de 4,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,5 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 2,7 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 858,9 millions $ comparativement à 3 736,2 millions $ au quatrième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 3,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,1 % (2,1 % en 2018) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,8 % (0,8 % en 2018). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (1,8 % en 2018), soit une hausse de 3,4 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,4 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,4 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 5 229,3 millions $ comparativement à 4 636,4 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 12,8 %. En excluant respectivement

[1] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[2] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[3] Consulter la section « Informations prospectives »

965,4 millions $ et 467,0 millions $ provenant du Groupe Jean Coutu des chiffres d'affaires de 2019 et 2018, l'augmentation a été de 2,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 3,1 % (2,0 % en 2018) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,5 % (0,5 % en 2018). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (1,8 % en 2018), soit une hausse de 2,9 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,7 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 4,3 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 701,6 millions $ comparativement à 2 899,0 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 27,7 %. En excluant 686,4 millions $ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2019, l'augmentation a été de 4,0 %. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,3 % et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,5 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,1 %, soit une baisse de 0,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,2 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,6 % pour les produits de la section commerciale.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 170,2 millions $ comparativement à 203,1 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,67 $ par rapport à 0,79 $, en baisse de 16,2 % et 15,2 % respectivement. En excluant du premier trimestre de l'exercice 2020, la perte de 7,5 million $ sur la disposition d'une filiale et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions $, ainsi que du premier trimestre de l'exercice 2019, le gain de 7,4 million $ sur le dessaisissement de pharmacies, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions $, le gain de 35,4 million $ sur la disposition de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et le gain de 1,5 millions $ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté[(1)] du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 180,9 millions $ comparativement à 172,2 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 0,71 $ comparativement à 0,67 $, soit des augmentations de 5,1 % et 6,0 % respectivement.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 167,4 millions $ comparativement à 145,0 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 15,4 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,66 $ par rapport à 0,56 $ au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du quatrième trimestre de l'exercice 2019, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions $, ainsi que du quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique totalisant 31,4 millions $, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions $ et le gain de 15,5 millions $ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté[(1)] du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 174,0 millions $ comparativement à 161,0 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 0,68 $ comparativement à 0,63 $, soit des augmentations de 8,1 % et 7,9 % respectivement.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2019 a été de 222,4 millions $ comparativement à 167,5 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 32,8 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,86 $ par rapport à 0,69 $ au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du troisième trimestre de l'exercice 2019, le gain de 1,0 million $ résultant de l'ajustement du prix de vente de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions $, ainsi que du troisième trimestre de l'exercice 2018, les charges de 25,1 millions $ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu de 6,0 millions $, les revenus d'intérêts de 6,3 millions $ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés au projet d'acquisition d'entreprise et la dépense d'intérêt de 7,1 millions $ sur les billets émis en vue de cette acquisition, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté[(1)] du troisième trimestre de l'exercice 2019 a été de 230,3 millions $ comparativement à 183,4 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 0,90 $ comparativement à 0,75 $, soit des augmentations de 25,6 % et 20,0 % respectivement.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 121,5 millions $ comparativement à 106,9 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 13,7 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,47 $, égal à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du deuxième trimestre de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions $, la perte de 1,4 million $ sur le dessaisissement de pharmacies et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de

[(1)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(2)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(3)] Consulter la section « Informations prospectives »

l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,8 millions $, ainsi que du deuxième trimestre de l'exercice 2018, les charges de 1,6 million $ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, les revenus d'intérêts de 9,7 millions $ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés au projet d'acquisition d'entreprise et la dépense d'intérêt de 9,8 millions $ sur les billets émis en vue de cette acquisition, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté[1] du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 155,1 millions $ comparativement à 108,1 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté[1] de 0,60 $ comparativement à 0,47 $, soit des augmentations de 43,5 % et 27,7 % respectivement.

	2020	2019				2018		
(en millions de dollars)	**T1**	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Bénéfice net	**170,2**	167,4	222,4	121,5	203,1	145,0	167,5	106,9
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	**—**	—	—	26,4	—	—	—	—
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	**4,2**	—	—	—	—	—	—	—
Perte (gain) sur le dessaisissement de pharmacies, nette d'impôts	**—**	—	—	0,7	(5,4)	—	—	—
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	**—**	—	—	—	—	23,0	—	—
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	**—**	—	—	—	—	—	20,1	1,1
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	**6,5**	6,6	8,8	6,5	6,6	6,6	4,4	—
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	**—**	—	—	—	—	—	(4,6)	(7,1)
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	**—**	—	—	—	—	—	5,2	7,2
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées, net d'impôts	**—**	—	(0,9)	—	(31,0)	—	(9,2)	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	**—**	—	—	—	(1,1)	(13,6)	—	—
Bénéfice net ajusté[1]	**180,9**	174,0	230,3	155,1	172,2	161,0	183,4	108,1

	2020	2019				2018		
(en dollars)	**T1**	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Bénéfice net dilué par action	**0,67**	0,66	0,86	0,47	0,79	0,56	0,69	0,47
Impact des ajustements	**0,04**	0,02	0,04	0,13	(0,12)	0,07	0,06	—
Bénéfice net dilué par action ajusté[1]	**0,71**	0,68	0,90	0,60	0,67	0,63	0,75	0,47

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 30,2 millions $ au premier trimestre l'exercice 2020 comparativement à une sortie de fonds de 177,1 millions $ pour le trimestre correspondant de 2019. Cet écart provient principalement de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement en 2020 et en 2019 du paiement des impôts exigibles au 29 septembre 2018, plus élevés à cause du gain réalisé sur la disposition de notre placement dans ACT au cours de l'exercice 2018. Découlant de l'adoption de l'IFRS 16, les paiements reçus au titre des contrats de sous-location ont été reclassés dans les activités d'investissement alors que les paiements au titre des obligations locatives ont été reclassés dans les activités de financement en 2020.

[1] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[2] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[3] Consulter la section « Informations prospectives »

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 98,7 millions $ au premier trimestre de 2020 comparativement à une entrée de fonds de 12,8 millions $ pour le trimestre correspondant de 2019. La variation provient principalement du rachat de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. de 51,6 millions $ en 2020 et du produit de disposition de notre participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. qui avait généré des fonds de 58,0 millions $ en 2019.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de 4 magasins et à des rénovations majeures dans 8 magasins, 2 magasins ont été relocalisés et 4 magasins ont été fermés pour une augmentation nette de 86 000 pieds carrés ou 0,4 % de notre réseau de détail alimentaire.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au premier trimestre de l'exercice 2020, les activités de financement ont nécessité des fonds de 161,4 millions $ comparativement à 11,0 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Cet écart s'explique principalement par des paiements au titre des obligations locatives de 74,3 millions $ reclassés dans les activités de financement en 2020 suite à l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que par des rachats d'actions de 39,0 millions $, et en 2019 par une augmentation nette de la dette de 34,9 millions $.

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons[3] aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin du premier trimestre de 2020 comme étant très saine. Nous avions une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions $. Notre pourcentage de dette et d'obligations locatives non courantes sur le total combiné de la dette non courante, des obligations locatives non courantes et des capitaux propres (dette et obligations locatives non courantes/capital total) était de 43,4 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin du premier trimestre de 2020 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde *(en millions de dollars)*
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 novembre 2024	—
Billets de Série E	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	27 février 2020	400,0
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1er décembre 2021	300,0
Billets de Série F	Taux fixe de 2,68 %	5 décembre 2022	300,0
Billets de Série G	Taux fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1er décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 21 décembre 2019	Au 28 septembre 2019
Structure financière		
Dette non courante *(en millions de dollars)*	**2 612,8**	2 629,0
Obligations locatives non courantes *(en millions de dollars)*	**1 905,3**	—
	4 518,1	2 629,0
Capitaux propres *(en millions de dollars)*	**5 899,4**	5 968,6
Dette et obligations locatives non courantes/capital total *(%)*	**43,4**	30,6

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

Puisque la Société a l'intention de refinancer les Billets de Série E présentés à la portion non courante de la dette, le montant de 400,0 millions $ a été ajouté à la dette non courante lors du calcul du ratio dette et obligations locatives non courantes/capital total.

En excluant les obligations locatives non courantes découlant de l'adoption de la norme IFRS 16, notre ratio était de 30,7 %.

	12 semaines / Exercices financiers	
	2020	2019
Résultats		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée/Frais financiers *(fois)*	**11,7**	13,4

CAPITAL-ACTIONS, OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 21 décembre 2019	Au 28 septembre 2019
Nombre d'actions ordinaires en circulation *(en milliers)*	**253 199**	253 863
Options d'achat d'actions :		
Nombre en circulation *(en milliers)*	**2 600**	2 281
Prix d'exercice *(en dollars)*	**20,30 à 56,92**	20,30 à 48,68
Prix d'exercice moyen pondéré *(en dollars)*	**40,05**	37,30
Unités d'actions au rendement :		
Nombre en circulation *(en milliers)*	**605**	605

RACHAT DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est portée acquéreur de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 pour une considération en espèces de 51,6 millions $.

MISSFRESH

La Société a procédé à la disposition des actifs de la filiale MissFresh le 9 décembre 2019 pour une contrepartie en espèces de 3,5 millions $ et l'enregistrement d'une perte sur disposition de 7,5 millions $ principalement sur les actifs tangibles et intangibles. De plus, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés de 3,3 millions $ relativement à l'avantage fiscal lié à cette filiale.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2019 et le 24 novembre 2020. Entre le 25 novembre 2019 et le 17 janvier 2020, la Société a racheté 850 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 55,00 $, pour une considération totale de 46,7 millions $.

DIVIDENDES

Compte tenu de notre excellente situation financière, le conseil d'administration de la Société a approuvé un changement à notre politique de dividende en visant maintenant un dividende annuel représentant un pourcentage variant de 30 % à 40 % du bénéfice net ajusté[1] de l'exercice précédent. Le conseil d'administration a déclaré, le 27 janvier 2020, un dividende trimestriel de 0,225 $ par action, soit une hausse de 12,5 % par rapport au même trimestre l'an dernier.

[1] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[2] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[3] Consulter la section « Informations prospectives »

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 54,15 $ à 59,03 $ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020. Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto s'est élevé à 30,2 millions. Le cours de clôture du 17 janvier 2020 était de 54,47 $ comparativement à 57,91 $ à la fin de l'exercice 2019.

ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses éventualités telles que décrites dans les états financiers annuels consolidés audités du 28 septembre 2019 de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend contester tous ces recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

MODIFICATIONS AUX PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2020

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour les preneurs, selon un modèle unique faisant disparaître la distinction d'IAS 17 entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celles de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'impact cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition.

En tant que preneur, la Société a comptabilisé des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Au 29 septembre 2019, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs liés aux droits d'utilisation ont été enregistrés selon l'approche rétrospective modifiée. Le taux d'actualisation utilisé a été le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif lié au droit d'utilisation découlant du contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société a comptabilisé des débiteurs courants et non courants liés aux contrats de sous-location qui devaient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société s'est prévalue des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17;
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation;
- exclure les contrats de location dont la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur la situation financière de la Société au 29 septembre 2019 se présentait comme suit :

Augmentation (diminution)	**Au 29 septembre 2019**
ACTIFS	
Actifs courants	
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	**86,4**
	86,4
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	**(16,6)**
Actifs liés aux droits d'utilisation	**1 222,4**
Immobilisations incorporelles	**(13,5)**
Impôts différés	**38,1**
Débiteurs liés les contrats de sous-location	**645,6**
Autres éléments d'actif	**(0,1)**
	1 962,3
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	
Passifs courants	
Revenus reportés	**(0,7)**
Provisions	**(0,9)**
Partie courante de la dette	**(3,6)**
Partie courante des obligations locatives	**250,1**
	244,9
Passifs non courants	
Dette	**(17,2)**
Obligations locatives	**1 949,7**
Provisions	**(9,5)**
Impôts différés	**(24,1)**
Autres éléments de passif	**(12,1)**
	2 131,7
Capitaux propres	
Résultats non distribués	**(169,4)**
	1 962,3

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

Nous avons enregistré une hausse des passifs de 2 131,7 millions $ et des actifs de 1 962,3 millions $, incluant les actifs liés aux droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, avec un effet net de 169,4 millions $ enregistré aux résultats non distribués d'ouverture.

La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal au 29 septembre 2019 pour évaluer les obligations locatives. Ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,42 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était de 9 ans au 29 septembre 2019.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 28 septembre 2019 et les obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019 :

Engagements découlant de contrats de location simple au 28 septembre 2019	2 076,1
Impact de l'actualisation au taux d'emprunt marginal	(257,9)
Options de renouvellement ayant une certitude raisonnable d'être exercées	360,7
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 28 septembre 2019	20,9
Obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019	**2 199,8**
Partie courante des obligations locatives	**250,1**
Obligations locatives	**1 949,7**
Total des obligations locatives	**2 199,8**

L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur les résultats du premier trimestre de l'exercice 2020 est présenté dans le tableau suivant :

Augmentation (diminution)	Impact de l'IFRS 16	Description
Chiffre d'affaires et marge brute	(12,4)	Revenus de sous-location maintenant comptabilisés aux débiteurs liés aux contrats de sous-location et comme revenus d'intérêts
Charges d'occupation	(55,0)	Charges de loyers remplacées par de l'amortissement et des frais financiers
Amortissement	33,7	Amortissement des actifs liés aux droits d'utilisation
Frais financiers, nets	8,0	Charges d'intérêts sur les obligations locatives, déduction faite des revenus d'intérêts sur les contrats de sous-location
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	0,9	Impact avant impôt de l'IFRS 16
Impôts sur les bénéfices	0,2	
Bénéfice net	0,7	Impact net de l'IFRS 16
Bénéfice net par action - Dilué	—	Impact sur le bénéfice net par action dilué

Les frais financiers nets comprenaient les frais financiers de 10,9 millions $ liés aux obligations locatives et les revenus d'intérêts de 2,9 millions $ liés aux contrats de sous-location classifiés comme contrats de location-financement.

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a modifié ses méthodes comptables relatives aux contrats de location s'appliquant depuis le 29 septembre 2019 :

La Société en tant que preneur
La Société comptabilise des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements variables qui

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives représentent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs liés aux droits d'utilisation. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont évalués au coût diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début de contrat, selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

La Société en tant que bailleur
Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs liés aux droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs lié les contrats de sous-location courants et non courants.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « poursuivre », « continuer », « annualiser », « anticiper » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2020.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2019 qui pourraient influer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
(3) Consulter la section « Informations prospectives »

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

PERSPECTIVES

L'exercice 2020 a bien débuté avec une bonne croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice net dans un environnement très concurrentiel. Notre modèle d'affaires est bien diversifié et nous avons confiance de poursuivre[(3)] notre croissance en priorisant les besoins de notre clientèle et en continuant[(3)] d'investir dans notre réseau de détail et notre chaîne d'approvisionnement.

Montréal, le 28 janvier 2020

[(1)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(2)] Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
[(3)] Consulter la section « Informations prospectives »

Page laissée blanche intentionnellement

États financiers intermédiaires consolidés résumés

METRO INC.

21 décembre 2019

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	19
États consolidés du résultat global	20
États consolidés de la situation financière	21
États consolidés des variations des capitaux propres	22
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	23
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés	24
1- Mode de présentation	24
2- Modifications aux principales méthodes comptables	24
3- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	27
4- Impôts sur les bénéfices	28
5- Bénéfice net par action	28
6- Capital-actions	29
7- Éventualités	30
8- Instruments financiers	31
9- Approbation des états financiers	31

metro

Comptes de résultat consolidés

Périodes closes les 21 décembre 2019 et 22 décembre 2018

(non audités) (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	12 semaines Exercices financiers	
	2020	2019
Chiffre d'affaires	**4 029,8**	3 977,7
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation *(note 3)*	**(3 659,2)**	(3 664,5)
Perte sur la disposition d'une filiale *(note 3)*	**(7,5)**	—
Gain sur le dessaisissement de pharmacies *(note 3)*	**—**	7,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	**363,1**	320,6
Amortissement *(note 3)*	**(101,5)**	(63,7)
Frais financiers, nets *(note 3)*	**(31,1)**	(24,0)
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée *(note 3)*	**—**	35,4
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur *(note 3)*	**—**	1,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**230,5**	269,8
Impôts sur les bénéfices *(note 4)*	**(60,3)**	(66,7)
Bénéfice net	**170,2**	203,1
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	**169,7**	202,5
Participations ne donnant pas le contrôle	**0,5**	0,6
	170,2	203,1
Bénéfice net par action *(en dollars) (note 5)*		
De base	**0,67**	0,79
Dilué	**0,67**	0,79

Voir les notes afférentes

metro

États consolidés du résultat global

Périodes closes les 21 décembre 2019 et 22 décembre 2018

(non audités) (en millions de dollars)

	12 semaines Exercices financiers	
	2020	2019
Bénéfice net	**170,2**	203,1
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	**27,4**	(64,1)
Effet de la limite sur l'actif	**(5,2)**	3,3
Exigence de financement minimal	**0,9**	0,2
Perte sur la disposition d'un placement à la juste valeur *(note 3)*	**—**	(1,3)
Impôts correspondants	**(6,1)**	16,3
	17,0	(45,6)
Résultat global	**187,2**	157,5
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	**186,7**	156,9
Participations ne donnant pas le contrôle	**0,5**	0,6
	187,2	157,5

Voir les notes afférentes

metro

États consolidés de la situation financière

(non audités) (en millions de dollars)

	Au 21 décembre 2019	Au 28 septembre 2019
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**43,5**	273,4
Débiteurs	**731,0**	611,2
Débiteurs liés aux contrats de sous-location *(note 2)*	**86,9**	—
Stocks	**1 325,1**	1 126,0
Charges payées d'avance	**30,6**	33,2
Impôts exigibles	**30,0**	44,5
	2 247,1	2 088,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	**2 657,9**	2 657,8
Immeubles de placement	**41,4**	41,5
Actifs liés aux droits d'utilisation *(note 2)*	**1 201,7**	—
Immobilisations incorporelles	**2 861,2**	2 889,0
Goodwill	**3 300,1**	3 306,5
Impôts différés *(note 2)*	**44,3**	2,8
Actifs au titre des prestations définies	**32,2**	25,6
Débiteurs liés aux contrats de sous-location *(note 2)*	**628,8**	—
Autres éléments d'actif	**62,0**	62,4
	13 076,7	11 073,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires	**0,5**	—
Créditeurs	**1 386,3**	1 331,4
Revenus reportés	**24,1**	22,3
Impôts exigibles	**17,4**	33,3
Provisions	**7,3**	10,9
Partie courante de la dette	**424,5**	428,6
Partie courante des obligations locatives *(note 2)*	**251,4**	—
Participation ne donnant pas le contrôle *(note 8)*	**—**	51,1
	2 111,5	1 877,6
Passifs non courants		
Dette	**2 212,8**	2 229,0
Obligations locatives *(note 2)*	**1 905,3**	—
Passifs au titre des prestations définies	**97,4**	113,0
Provisions	**21,9**	30,2
Impôts différés *(note 2)*	**827,8**	842,7
Autres éléments de passif	**0,6**	12,8
	7 177,3	5 105,3
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	**5 885,5**	5 955,2
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	**13,9**	13,4
	5 899,4	5 968,6
	13 076,7	11 073,9

Voir les notes afférentes

metro

États consolidés des variations des capitaux propres

Périodes closes les 21 décembre 2019 et 22 décembre 2018

(non audités) (en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital-actions *(note 6)*	Actions propres *(note 6)*	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 septembre 2019	**1 732,3**	**(24,6)**	**19,2**	**4 228,3**	**—**	**5 955,2**	**13,4**	**5 968,6**
Bénéfice net	**—**	**—**	**—**	**169,7**	**—**	**169,7**	**0,5**	**170,2**
Autres éléments du résultat global	**—**	**—**	**—**	**17,0**	**—**	**17,0**	**—**	**17,0**
Résultat global	**—**	**—**	**—**	**186,7**	**—**	**186,7**	**0,5**	**187,2**
Exercice d'options d'achat d'actions	**1,3**	**—**	**(0,1)**	**—**	**—**	**1,2**	**—**	**1,2**
Rachat d'actions	**(4,7)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(4,7)**	**—**	**(4,7)**
Prime sur rachat d'actions	**—**	**—**	**—**	**(34,3)**	**—**	**(34,3)**	**—**	**(34,3)**
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	**—**	**—**	**2,1**	**—**	**—**	**2,1**	**—**	**2,1**
Dividendes	**—**	**—**	**—**	**(50,8)**	**—**	**(50,8)**	**—**	**(50,8)**
Adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » *(note 2)*	**—**	**—**	**—**	**(169,4)**	**—**	**(169,4)**	**—**	**(169,4)**
Variation de la juste valeur du passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle	**—**	**—**	**—**	**(0,5)**	**—**	**(0,5)**	**—**	**(0,5)**
	(3,4)	**—**	**2,0**	**(255,0)**	**—**	**(256,4)**	**—**	**(256,4)**
Solde au 21 décembre 2019	**1 728,9**	**(24,6)**	**21,2**	**4 160,0**	**—**	**5 885,5**	**13,9**	**5 899,4**

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital-actions	Actions propres	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 septembre 2018	1 724,1	(24,9)	20,3	3 918,4	4,9	5 642,8	13,2	5 656,0
Bénéfice net	—	—	—	202,5	—	202,5	0,6	203,1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(45,6)	—	(45,6)	—	(45,6)
Résultat global	—	—	—	156,9	—	156,9	0,6	157,5
Exercice d'options d'achat d'actions	0,9	—	(0,1)	—	—	0,8	—	0,8
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	1,9	—	—	1,9	—	1,9
Dividendes	—	—	—	(46,0)	—	(46,0)	(0,2)	(46,2)
Adoption de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le placement à la juste valeur	—	—	—	4,9	(4,9)	—	—	—
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(0,4)	(0,4)
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2
	0,9	—	1,8	(41,1)	(4,9)	(43,3)	(0,4)	(43,7)
Solde au 22 décembre 2018	1 725,0	(24,9)	22,1	4 034,2	—	5 756,4	13,4	5 769,8

Voir les notes afférentes

metro

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Périodes closes les 21 décembre 2019 et 22 décembre 2018

(non audités) (en millions de dollars)

	12 semaines Exercices financiers	
	2020	2019
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**230,5**	269,8
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée *(note 3)*	**—**	(35,4)
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur *(note 3)*	**—**	(1,5)
Perte sur la disposition d'une filiale *(note 3)*	**7,5**	—
Gain sur le dessaisissement de pharmacies *(note 3)*	**—**	(7,4)
Amortissement	**101,5**	63,7
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	**—**	0,3
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	**2,1**	1,9
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de la période	**(0,1)**	1,3
Frais financiers, nets	**31,1**	24,0
	372,6	316,7
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	**(231,1)**	(150,4)
Intérêts payés	**(49,3)**	(49,2)
Impôts payés	**(62,0)**	(294,2)
	30,2	(177,1)
Activités d'investissement		
Produit de la disposition d'une filiale *(note 3)*	**3,5**	—
Produit net de la disposition de participations dans des entreprises associées *(note 3)*	**—**	58,0
Produit du dessaisissement de pharmacies *(note 3)*	**—**	8,9
Vente de succursales en partenariat	**—**	0,2
Rachat d'une participation minoritaire *(note 8)*	**(51,6)**	—
Variation nette des autres éléments d'actif	**0,5**	3,9
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	**(71,7)**	(51,6)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	**—**	0,1
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**(5,0)**	(6,7)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	**22,7**	—
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	**2,9**	—
	(98,7)	12,8
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	**0,5**	0,3
Émission d'actions	**1,2**	0,8
Rachat d'actions	**(39,0)**	—
Augmentation de la dette	**8,4**	41,2
Remboursement de la dette	**(7,3)**	(6,3)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	**(62,5)**	—
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	**(11,8)**	—
Variation nette des autres éléments de passif	**(0,1)**	(1,0)
Dividendes	**(50,8)**	(46,0)
	(161,4)	(11,0)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(229,9)**	(175,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**273,4**	226,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	**43,5**	51,6

Voir les notes afférentes

1. MODE DE PRÉSENTATION

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires et pharmaceutiques au Canada, elle exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs opérationnels, soit les secteurs reliés aux activités alimentaires et aux activités de pharmacie, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs opérations.

Les états financiers intermédiaires consolidés non audités de la période de 12 semaines close le 21 décembre 2019 ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été dressés en suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités de calcul que celles employées dans la préparation des états financiers annuels consolidés audités de l'exercice clos le 28 septembre 2019, à l'exception des modifications présentées à la note 2. Ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes afférentes qui sont présentés dans le rapport annuel 2019 de la Société.

2. MODIFICATIONS AUX PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2020

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour les preneurs, selon un modèle unique faisant disparaître la distinction d'IAS 17 entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celles de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'impact cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition.

En tant que preneur, la Société a comptabilisé des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Au 29 septembre 2019, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs liés aux droits d'utilisation ont été enregistrés selon l'approche rétrospective modifiée. Le taux d'actualisation utilisé a été le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif lié au droit d'utilisation découlant du contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société a comptabilisé des débiteurs courants et non courants liés aux contrats de sous-location qui devaient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société s'est prévalue des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17;
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;

- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation;
- exclure les contrats de location dont la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur la situation financière de la Société au 29 septembre 2019 se présentait comme suit :

Augmentation (diminution)	**Au 29 septembre 2019**
ACTIFS	
Actifs courants	
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	**86,4**
	86,4
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	**(16,6)**
Actifs liés aux droits d'utilisation	**1 222,4**
Immobilisations incorporelles	**(13,5)**
Impôts différés	**38,1**
Débiteurs liés les contrats de sous-location	**645,6**
Autres éléments d'actif	**(0,1)**
	1 962,3
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	
Passifs courants	
Revenus reportés	**(0,7)**
Provisions	**(0,9)**
Partie courante de la dette	**(3,6)**
Partie courante des obligations locatives	**250,1**
	244,9
Passifs non courants	
Dette	**(17,2)**
Obligations locatives	**1 949,7**
Provisions	**(9,5)**
Impôts différés	**(24,1)**
Autres éléments de passif	**(12,1)**
	2 131,7
Capitaux propres	
Résultats non distribués	**(169,4)**
	1 962,3

Nous avons enregistré une hausse des passifs de 2 131,7 $ et des actifs de 1 962,3 $, incluant les actifs liés aux droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, avec un effet net de 169,4 $ enregistré aux résultats non distribués d'ouverture.

La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal au 29 septembre 2019 pour évaluer les obligations locatives. Ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,42 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était de 9 ans au 29 septembre 2019.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 28 septembre 2019 et les obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019 :

Engagements découlant de contrats de location simple au 28 septembre 2019	2 076,1
Impact de l'actualisation au taux d'emprunt marginal	(257,9)
Options de renouvellement ayant une certitude raisonnable d'être exercées	360,7
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 28 septembre 2019	20,9
Obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019	**2 199,8**
Partie courante des obligations locatives	**250,1**
Obligations locatives	**1 949,7**
Total des obligations locatives	**2 199,8**

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a modifié ses méthodes comptables relatives aux contrats de location s'appliquant depuis le 29 septembre 2019 :

La Société en tant que preneur
La Société comptabilise des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives représentent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs liés aux droits d'utilisation. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont évalués au coût diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début de contrat, selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

La Société en tant que bailleur
Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs liés aux droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages

inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs lié les contrats de sous-location courants et non courants.

3. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	12 semaines / Exercices financiers			
	2020	**%**	2019	%
Chiffre d'affaires	**4 029,8**		3 977,7	
Coût des marchandises vendues	**(3 239,3)**		(3 205,7)	
Marge brute	**790,5**	**19,6**	772,0	19,4
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	**(202,0)**		(206,4)	
Charge au titre des avantages du personnel	**(22,3)**		(19,6)	
Loyers et charges d'occupation *(note 2)*	**(73,7)**		(120,5)	
Perte sur la disposition d'une filiale	**(7,5)**		—	
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	**—**		7,4	
Autres	**(121,9)**		(112,3)	
	(427,4)	**10,6**	(451,4)	11,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	**363,1**	**9,0**	320,6	8,1
Amortissement				
Immobilisations corporelles	**(49,2)**		(46,2)	
Immeubles de placement	**(0,1)**		(0,1)	
Actifs liés aux droits d'utilisation *(note 2)*	**(35,0)**		—	
Immobilisations incorporelles	**(17,2)**		(17,4)	
	(101,5)		(63,7)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants	**(0,8)**		(0,6)	
Intérêts non courants	**(23,6)**		(23,9)	
Intérêts nets sur les obligations locatives *(note 2)*	**(8,0)**		—	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes	**(1,0)**		(0,5)	
Amortissement des frais de financement reportés	**(0,6)**		(0,7)	
Revenus d'intérêts	**3,0**		1,7	
Effet du passage du temps	**(0,1)**		—	
	(31,1)		(24,0)	
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée	**—**		35,4	
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur	**—**		1,5	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**230,5**		269,8	

La Société a procédé à la disposition des actifs de la filiale MissFresh le 9 décembre 2019 pour une contrepartie en espèces de 3,5 $ et l'enregistrement d'une perte sur disposition de 7,5 $ principalement sur les actifs tangibles et intangibles. De plus, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés de 3,3 $ relativement à l'avantage fiscal lié à cette filiale.

La Société a complété, au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, le dessaisissement des droits dans 5 des 10 établissements où sont exploitées des pharmacies conformément à l'accord intervenu avec le bureau de la concurrence suite à l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Conséquemment, la Société a enregistré un gain de 7,4 $ avant impôts au premier trimestre de 2019 à la suite de la disposition des baux et d'immeubles rattachées à ces pharmacies, pour une considération totale en espèces de 8,9 $.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 58,0 $ et un gain avant impôts de 35,4 $ (31,0 $ après impôts).

De plus, la Société a finalisé, au cours du premier trimestre de 2019, la disposition de la totalité du placement à la juste valeur dans Alimentation Couche Tard inc. (ACT) pour un produit de disposition final de 65,7 $. Un montant de 68,4 $ avait été encaissé au quatrième trimestre de l'exercice 2018 suite à la signature d'une entente d'opération à terme. La finalisation de cette entente suite à la disposition du placement a entraîné un gain avant impôts de 1,5 $ sur réévaluation présenté à titre de gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur aux résultats. Une perte sur disposition avant impôts de 1,3 $ a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

4. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

	12 semaines	
	Exercices financiers	
(en pourcentage)	**2020**	2019
Taux combiné prévu par la loi	**26,6**	26,6
Variations		
Perte sur la disposition d'une filiale *(note 3)*	**(0,5)**	—
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée *(note 3)*	**—**	(1,6)
Autres	**0,1**	(0,3)
	26,2	24,7

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

	12 semaines	
	Exercices financiers	
(en millions)	**2020**	2019
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	**253,6**	255,7
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	**0,7**	0,8
Régime d'unités d'actions au rendement	**0,6**	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	**254,9**	257,1

6. CAPITAL-ACTIONS

ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES

Les actions ordinaires émises se résumaient comme suit :

	Nombre *(en milliers)*	
Solde au 29 septembre 2018	256 253	1 724,1
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 126,1 $	(2 925)	(19,8)
Exercice d'options d'achat d'actions	1 112	28,0
Solde au 28 septembre 2019	**254 440**	**1 732,3**
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 34,3 $	**(700)**	**(4,7)**
Exercice d'options d'achat d'actions	**36**	**1,3**
Solde au 21 décembre 2019	**253 776**	**1 728,9**

ACTIONS PROPRES

Les actions propres se résumaient comme suit :

	Nombre *(en milliers)*	
Solde au 29 septembre 2018	603	(24,9)
Acquisitions	115	(5,6)
Remises en circulation	(141)	5,9
Solde au 28 septembre 2019 et au 21 décembre 2019	**577**	**(24,6)**

Les actions propres sont détenues en fiducie pour le régime d'unités d'actions au rendement (UAR). Elles sont remises en circulation lors des règlements des UAR.

En excluant les actions propres des actions ordinaires émises, la Société avait 253 199 000 actions ordinaires émises et en circulation au 21 décembre 2019 (253 863 000 au 28 septembre 2019).

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les options d'achat d'actions en circulation se résumaient comme suit :

	Nombre *(en milliers)*	Prix d'exercice moyen pondéré *(en dollars)*
Solde au 29 septembre 2018	3 067	30,30
Attribuées	416	47,56
Exercées	(1 112)	21,55
Annulées	(90)	40,71
Solde au 28 septembre 2019	**2 281**	**37,30**
Attribuées	**355**	**56,92**
Exercées	**(36)**	**32,56**
Solde au 21 décembre 2019	**2 600**	**40,05**

Au 21 décembre 2019, les options en circulation avaient des prix d'exercice variant de 20,30 $ à 56,92 $ et des échéances allant jusqu'en 2027. De ces options, 705 940 pouvaient être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 30,73 $.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 0,5 $ pour la période de 12 semaines close le 21 décembre 2019 (0,4 $ en 2019).

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

Le nombre d'UAR en circulation se résumait comme suit :

	Nombre *(en milliers)*
Solde au 29 septembre 2018	579
Octroyées	226
Réglées	(141)
Annulées	(59)
Solde au 28 septembre 2019 et au 21 décembre 2019	**605**

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 1,6 $ pour la période de 12 semaines close le 21 décembre 2019 (1,5 $ en 2019).

7. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses éventualités telles que décrites dans les états financiers annuels consolidés audités du 28 septembre 2019 de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend contester tous ces recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, dont l'échéance n'est pas courante, étaient les suivantes :

	Au 21 décembre 2019		Au 28 septembre 2019	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients	**62,3**	**62,3**	62,8	62,8
Dette				
Passifs évalués au coût amorti				
Billets de Série E	**400,0**	**400,2**	400,0	400,3
Billets de Série C	**300,0**	**305,0**	300,0	305,2
Billets de Série F	**300,0**	**303,0**	300,0	302,4
Billets de Série G	**450,0**	**464,2**	450,0	466,8
Billets de Série B	**400,0**	**518,9**	400,0	512,0
Billets de Série D	**300,0**	**366,3**	300,0	362,6
Billets de Série H	**450,0**	**498,6**	450,0	491,8
Emprunts	**51,0**	**51,0**	51,0	51,0
	2 651,0	**2 907,2**	2 651,0	2 892,1

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est porté acquéreur de la participation minoritaire dans Première Moisson au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 pour une considération en espèces de 51,6 $, qui représente le prix à payer basé sur les résultats de l'exercice 2019 de Première Moisson.

9. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la période de 12 semaines close le 21 décembre 2019 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 27 janvier 2020.

INFORMATIONS

Service des relations avec les investisseurs de METRO INC.

Téléphone : (514) 643-1000

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse
de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca

metro